



# Géocarrefour

Numéro vol. 80/4 (2005)

La pénurie d'eau : donnée naturelle ou question sociale ?

---

Annabelle Houdret

## La goutte d'eau qui fait déborder...

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Annabelle Houdret, « La goutte d'eau qui fait déborder... », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 80/4 | 2005, mis en ligne le 01 juin 2009. URL : <http://geocarrefour.revues.org/index1269.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon

<http://geocarrefour.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://geocarrefour.revues.org/index1269.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Géocarrefour

Annabelle HOUDRET

Institut de Recherche sur le Développement et la Paix, Duisburg (Allemagne) / Université Paris VIII

## La goutte d'eau qui fait déborder... Coopération et conflit autour de l'eau au niveau international et national

### RÉSUMÉ

**“Les prochaines guerres seront conduites pour l'eau” déclara le président de la Banque Mondiale, Ismail Serageldin, en 1995, en prévoyant de potentielles opérations armées entre États. Il fut largement soutenu dans sa vision par le secrétaire général de l'ONU de l'époque, B. Boutros Ghali, ainsi que par de nombreux médias. Mais, face à la pénurie alarmante de l'eau, observe-t-on effectivement l'écllosion de conflits armés entre États? Dans cet article, nous arguons du fait que la guerre de l'eau entre États n'a que très rarement lieu. Cependant, le danger de conflits à l'intérieur même des pays est beaucoup plus sérieux. Après un détour par la « géographie politique de la pénurie d'eau », les conditions de coopération et de conflit sont alors étudiées aux deux niveaux inter- et infra-étatiques.**

### MOTS CLÉS

Conflits eau, pénurie d'eau, changements environnementaux

### ABSTRACT

**“The wars of the next century will be about water” stated the former president of the World Bank, Ismail Serageldin, in 1995, referring to potential violence between states – a discourse that was further backed by the then secretary general of the UN, B. Boutros Ghali, and spread throughout the media. But do we really face wars between states over the access to this resource? In this article, we argue that water wars are actually very rarely conducted between states, but that conflict potential is instead quite serious within countries. After an introduction into the “political geography of water scarcity”, these two levels of analysis will be at**

### Une ressource entre coopération et conflit

L'eau constitue un élément essentiel pour le développement humain et l'équilibre du système écologique. Aujourd'hui, cinquante États manquent déjà d'eau. Selon les estimations, 3,3 milliards de personnes souffriront de “stress hydrique” d'ici vingt ans ou, pire, d'une grave pénurie d'eau (Falkenmark, Lindh, 1993 ; Gleick, 2004). L'accès insuffisant à cette ressource ne réduit pas seulement les possibilités de développement, il peut également provoquer des conflits violents entre ses différents usagers et menacer ainsi la sécurité des États concernés. Les changements climatiques et l'urbanisation accroissent le manque d'eau dans beaucoup de pays. Parallèlement, la croissance des populations et les besoins massifs de l'agriculture entraînent une demande de plus en plus élevée.

L'accès à cette ressource étant directement lié au développement, à la santé et à la sécurité alimentaire, l'impact d'une pénurie croissante sur les sociétés concernées peut se révéler important, notamment lorsqu'il est renforcé par d'autres facteurs, dont la conjonction compose une “géographie politique de la pénurie”. Une grande partie des pays affectés souffre ainsi d'une menace multiple : ils sont situés dans les zones arides ou semi-arides où la disponibilité des ressources en eau est déjà restreinte en temps normal (dimension géographique) ; ils sont souvent plus vulnérables au changement climatique impliquant des sécheresses et des inondations plus fréquentes (dimension climatique) ; leur économie dépend souvent à un degré important de l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire et les emplois dans les milieux ruraux (dimension économique), et les répartitions pratiquées correspondent fréquemment à des structures politiques et sociales spécifiques (dimension politique).

Le prélèvement accru par un pays des ressources disponibles dans les débits transfrontaliers paraît alors logique. Face à ces enjeux liés à l'alimentation en eau et à sa pénurie croissante, les scénarios alarmistes du milieu scientifique ou même de l'ONU sur les futures “guerres de l'eau” et la valeur géostratégique de cet “or bleu” paraissent presque plausibles (Starr, 1991 ; UNDP ; Annan, 2000). Si ces discussions ont eu le mérite d'attirer l'attention sur la valeur essentielle de l'eau pour le développement humain, les enjeux stratégiques liés à sa répartition et donc la nécessité de mesures politiques efficaces, elles ont également contribué à brouiller un peu plus les pistes de réflexion quant à la probabilité réelle de conflits violents. Bien que la pénurie se fasse sentir dans un nombre croissant de pays, dont beau-coup sont concernés par des flux transfrontaliers, nous n'observons à cette date que très peu de guerres entre États, provoquées par cette émulation. Une analyse plus détaillée révèle que, face à ces évolutions, les États ont tout intérêt à coopérer.

La situation au sein même des États est différente. En portant le regard au-delà des statistiques nationales, références souvent majeures et parfois exclusives dans les débats sur la pénurie, on constate en effet des différences considérables de disponibilité en eau entre les régions d'un même pays, en fonction de leur emplacement géographique et des moments de l'année. L'augmentation des besoins en eau liée à la croissance démographique, à l'industrie et, surtout, à l'agriculture, provoque une concurrence accrue pour l'eau des barrages, des fleuves, voire des nappes phréatiques. L'augmentation des capacités grâce aux moyens techniques ne suffit plus, dans la plupart des cas, à subvenir à la demande. Toutefois les mesures de restriction de cette demande sont politiquement délicates. La concurrence accrue autour de la ressource peut ainsi provoquer des conflits entre plusieurs groupes ou secteurs d'usagers, notamment lorsque des enjeux politiques, sociaux, ethniques ou autres renforcent la mobilisation des groupes. Les émeutes violentes liées à la privatisation de l'eau potable observées dans de nombreux pays en sont une facette. A travers le champ d'étude de la “sécurité environnementale”, nous proposons ici quelques pistes de réflexion pour une meilleure compréhension de ce qui mène des usagers à opter pour une stratégie violente dans l'accès à l'eau, mais également pour la prévention ou la résolution non-violente de ces différends.

Dans la première partie de notre article nous donnons un aperçu des pays les plus affectés par la pénurie d'eau ainsi que de la valeur *politique* de ce phénomène en terme d'interdépendances économiques et sociales. Quelques cas illustratifs nous permettront de saisir la portée du problème. La question de la répartition de la ressource au niveau international est l'objet de la seconde partie, axée sur la question des conflits potentiels entre États et les expériences de gestion coopérative. Vu l'ampleur des débats au niveau international et l'importance accordée dans ce cadre à l'idée de “guerres de l'eau”, hypothèse que nous rejetons ici, nous discuterons cette dimension internationale. L'idée de conflits intérieurs entre plusieurs secteurs d'usagers, de groupes de population ou entre ces derniers et l'État sera traitée dans une dernière partie. Il s'agira notamment d'esquisser une image rénovée des enjeux conflictuels dans les situations de concurrence, pour analyser la question au-delà de l'équation souvent mobilisée “pénurie = concurrence = conflit”.

### LA “GÉOGRAPHIE POLITIQUE DE LA PÉNURIE D'EAU” : RÉGIONS, INTERDÉPENDANCES ÉCONOMIQUES ET PRÉVISIONS

Il n'y a plus de doute aujourd'hui que les ressources en eau dans de nombreux pays du



monde sont dans un état critique, à la fois parce que la demande dépasse de loin l'offre mobilisée, et que la dégradation de la qualité de la ressource est croissante et parfois irréversible. L'augmentation spectaculaire de la demande<sup>1</sup> liée à la croissance des centres urbains, comme à l'extension de l'agriculture irriguée et de l'industrie, se heurte à une offre déclinante, due à la surexploitation et aux effets du changement climatique. Les sécheresses, plus fréquentes et plus prolongées qu'avant, ont déjà un impact considérable sur la production agricole et la sécurité alimentaire et il risque de s'aggraver. En outre, les besoins en eau pour la production agricole augmenteront de 17% d'ici vingt ans, l'utilisation totale de 40% (UNESCO, 2005).

Tous les pays ne sont pas affectés de la même manière par ces phénomènes et, même à l'intérieur des pays, les aléas climatiques d'une part et les priorités politiques d'autre part expliquent des différences parfois impressionnantes d'une région à une autre.

Une comparaison mondiale montre cependant quelques tendances majeures, qui donnent aussi une première clé d'analyse pour comprendre les enjeux stratégiques de la pénurie d'eau. Une partie importante des régions affectées ou menacées par la pénurie d'eau se trouve dans les pays en développement, dont beaucoup dans des zones arides ou semi-arides. La comparaison avec une carte de la pauvreté dans le monde souligne qu'une grande partie des pays les plus pauvres sont situés dans des zones où l'eau est insuffisante au moins pendant une partie de l'année, souffrent de sécheresses et voient une grande partie des eaux s'évaporer et n'être donc plus disponible pour les besoins humains (Falkenmark, Lindh, 1993). Cette zone de pauvreté hydraulique et économique est aussi fortement affectée par une production agricole en baisse et, en conséquence, par des insuffisances alimentaires<sup>2</sup>. Cette observation nous amène non seulement au constat d'une interdépendance de ces évolutions, mais également à des interrogations quant aux facultés d'adaptation suite à une pénurie d'eau. Il apparaît clairement que les Etats pouvant compenser financièrement le manque d'eau souffriront moins des dommages dans les secteurs alimentaire et professionnel.

La production agricole est généralement de loin le poste le plus vorace dans ces pays. Dans le même temps, c'est celui qui garantit une partie de la sécurité alimentaire, qui contribue souvent pour une part importante au PIB, qui assure les emplois et l'économie de subsistance dans les zones rurales ou encore dont les exportations sont source de devises. Sur la figure 1 présentant les prélèvements en eau du secteur agricole, nous apercevons une "ceinture" de forts taux de prélèvements allant du Maroc à la Thaïlande, en passant par l'Arabie Saoudite, l'Inde et jusqu'en Thaïlande et, en un peu moins fort, la Chine. Elle se prolonge dans l'hémisphère sud en Afrique et s'étend également en Amérique du Sud et en Australie.

Si l'on considère la bande située entre le Maroc et l'Inde inclus, les prélèvements de l'ensemble de ces pays dépassent déjà de plus de 40% les ressources en eau renouvelables (Rekacewicz, 2002) et proviennent donc des ressources souterraines.

Prenons quelques exemples témoignant de la portée socio-politique de ces évolutions physiques. Au Maroc, l'agriculture, utilisatrice de 88% des ressources mobilisées, contribue entre 14 et 16% au produit intérieur brut (Bzioui, 2004) et pourvoit en emplois pour environ 40% de la population – voire même 81% dans les zones rurales (DRS, 2002). Or le pays a actuellement déjà atteint le seuil de "stress hydrique", fixé par la FAO à 1000 m<sup>3</sup>/habitant/an, et devra faire face à une pénurie très sérieuse d'ici quinze ans avec moins de 500 m<sup>3</sup> d'eau disponible par habitant et par an (EU 2003). Ces évolutions ont un impact sur plusieurs niveaux (écologique, économique et social) que nous ne manquerons pas de détailler par la suite (voir *infra*). Mentionnons simplement, à titre d'exemple, les interdépendances macro-économiques et leurs répercussions au niveau local : les effets de la pénurie sur les revenus de la population rurale viendront amplifier le mouvement de libéralisation des marchés, qui affectera considérablement le prix de certains produits de base, tels que le blé ou le sucre. Alors que, par ailleurs, les subventions directes ou indirectes du secteur agricole devront vraisemblablement baisser, les moyens de subsistance de la majorité de la population rurale, souvent illettrée, atteindront probablement un niveau dramatique.

**Figure 1** : Prélèvements d'eau douce dans le monde. Classement des pays en fonction de l'importance relative de chaque secteur (agricole, industriel et domestique)  
©Philippe Rekacewicz, UNEP/GRID, 2005

**the centre of the reflections on conditions of cooperation and conflict over water.**

**KEY WORDS**  
Water conflicts, conflict management, water scarcity, environmental change.

1 - Entre 1900 et 1995, les prélèvements d'eau à l'échelle mondiale ont été multipliés par six et ont donc plus que doublé la croissance de la population. Voir Annan, 2000.

2 - Voir également "Quand l'eau devient une denrée rare", *Atlas de la globalisation*, Le Monde Diplomatique, Paris, 2006.

3 - Dont 69 se trouvent en Europe, 59 en Afrique, 57 en Asie, 40 en Amérique du Nord et 38 en Amérique du Sud Giordano and Wolf, 2002.

4 - S'appuyant sur trois catégories proposées par Libiszewski, 1999.

Des mesures pour une meilleure coordination des politiques nationales dans les secteurs de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture et du développement urbain sont revendiquées dans de nombreux pays affectés par la pénurie, mais la réalité s'avère complexe et les changements souvent lents. La gouvernance de l'eau reflète les structures sociales, les relations de pouvoir établies et les intérêts spécifiques des acteurs associés et dépasse donc largement la seule question technique de l'équation entre l'offre et la demande. Ce que nous nommons ici la "géographie politique de la pénurie d'eau" est une clé d'analyse des interdépendances entre le système social et le système naturel, que nous appliquons par la suite à l'étude des enjeux conflictuels autour de l'eau aux niveaux international et infra-étatique. Dans les deux cas, il s'avère notamment que la question du conflit ou de la coopération est avant tout une conséquence des politiques adoptées et non en premier lieu de l'évolution physique de la ressource.

#### LA GESTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES

Au niveau international, les enjeux potentiellement conflictuels liés aux ressources en eau sont multiples et concernent des domaines aussi variés que le droit international relatif à l'usage commercial ou militaire des eaux, les droits d'exploitation des ressources pétrolières ou minières sous-marines ou encore la protection des ressources en temps de guerre. Dans notre réflexion sur les "relations internationales de l'eau", nous focalisons notre intérêt sur les enjeux de la régulation politique des ressources transfrontalières en eau douce, et en particulier sur les désaccords portant sur la quantité et la qualité de la répartition. Si d'autres connaissances disciplinaires sont indispensables pour une compréhension de l'évolution des ressources en eau et des aspects techniques de la répartition, nous privilégions ici, en rapport avec la problématique des conflits, une perspective de science politique. Ceci permettra de saisir les enjeux de la ressource dans le contexte d'autres stratégies politiques et d'autres fondements des relations de pouvoir entre États, sans lesquels la ressource n'aurait effectivement pas la valeur qu'elle détient au niveau international.

#### Coopération et conflits dans 263 bassins internationaux

Nous avons vu plus haut qu'à travers les questions de développement et de stabilité sociale, les besoins croissants en eau associés à la diminution de sa disponibilité semblent *a priori* favoriser la concurrence entre États riverains d'un même cours d'eau. À cela s'ajoute le fait que le caractère fluide de l'eau défie toute logique de gouvernance habituelle des États-nations se référant aux frontières territoriales. Il existe actuellement dans

le monde 263 bassins internationaux représentant 60% des ressources mondiales en eau douce<sup>3</sup> (Bächler, 1999) et le lieu de vie de 40% de la population mondiale. Malgré la pénurie d'eau croissante qui ne facilite pas la gestion coordonnée entre les 145 pays appartenant à ces bassins internationaux, nous n'observons à ce jour que peu de guerres entre riverains tentant de contrôler les flux par des moyens militaires. Aaron Wolf et son équipe ont mené une étude systématique de l'histoire des relations inter-étatiques entre deux ou plusieurs États riverains d'un bassin ou d'un cours d'eau (Giordano, Wolf, 2002). L'émergence de conflits ainsi que leur ampleur ont ainsi été analysées au cours de l'histoire, de manière empirique, en croisant plusieurs bases de données. Pour ce qui est des cinquante dernières années, Wolf constate trente-sept cas de conflits violents causés par des désaccords sur la gestion transfrontalière de l'eau. À ce chiffre s'opposent 157 traités de coopération négociés et 1 228 cas de désaccords résolus sans violence (Wolf, Shira *et al.*, 2003). L'émission d'un pronostic pour les prochaines années, basé sur les résultats de cette étude est difficile, car les besoins en eau et donc la pression sur ces ressources transfrontalières s'accroîtront de façon drastique. Néanmoins, ces observations nous invitent à raisonner de manière plus différenciée que les alertes hâtives quant aux "guerres de l'eau" puisque la coopération a effectivement lieu. Essayons d'aller plus loin dans cette réflexion au moyen d'une brève typologie des enjeux conflictuels de l'eau au niveau international.

#### Les enjeux conflictuels dans les bassins transfrontaliers

Dans le cadre d'analyse ici choisi (gestion de ressources en eau douce traversant plusieurs États ou accessibles depuis eux), on peut distinguer quatre catégories de conflits autour de l'eau<sup>4</sup> :

*Les conflits sur la répartition absolue de la ressource*, causés surtout par la demande croissante pour l'irrigation. Souvent, la ressource est déviée, stockée en amont ou directement utilisée pour l'agriculture, et bien souvent n'alimentera plus les États en aval, qui en ressentent alors immédiatement les conséquences. Ceci est également le cas dans l'utilisation commune de lacs transfrontaliers surexploités par un ou plusieurs des riverains.

*Les conflits sur la répartition relative de la ressource* concernent des usages de l'eau autres que la consommation agricole, dont les débits peuvent reprendre le chemin de l'aval. L'usage hydroélectrique, la régulation des flux pour la prévention d'inondations saisonnières ou pour la navigation peuvent cependant également mener à des conflits, notamment quand le stockage de l'eau en amont est utilisé comme arme politique.

De tels cas ont par exemple été observés dans la vallée du Ganges-Brahmapoutre ou en Jordanie.

*Les conflits liés à la pollution de l'eau* sont une conséquence directe de l'industrialisation, de la modernisation de l'agriculture et de l'urbanisation mal gérée. L'*Atlas de l'Environnement* de l'UNEP cite ainsi 148 fleuves majeurs dont l'eau charriée dépasse les seuils de pollution (UNEP, 2005). On estime à seulement 5% au niveau mondial les eaux usées passant par des stations d'épuration (Klaphake, Scheumann, 2001). La contamination peut être structurelle, liée à l'insuffisance ou à l'inexistence de stations d'épuration en sortie des villes et de l'industrie, ou encore provenir d'une production agricole mal gérée. Par ailleurs, une pollution intentionnelle ou accidentelle peut également avoir des conséquences dévastatrices sur les pays riverains, comme l'illustre encore dramatiquement la récente explosion d'une usine chimique à Harbin (Chine) et la pollution fluviale qui s'en est suivie, touchant d'abord le nord du territoire chinois, puis la Russie.

*Les conflits liés aux ressources transfrontalières souterraines* Il existe également de nombreux bassins transfrontaliers d'eau souterraine. Bien que cet aspect apparaisse peu dans les débats autour de la gestion transfrontalière de l'eau, il constitue déjà un enjeu considérable dans quelques régions arides ou semi-arides (Struckmeier, 2005). En Afrique du Nord par exemple, on répertorie plusieurs aquifères communs (Algérie-Tunisie-Libye, Libye-Soudan-Egypte-Tchad, Algérie-Mauritanie-Mali). Suivant leurs moyens techniques et financiers et selon leurs besoins en eau, les pays extraient des volumes importants de ces réserves quasi en totalité non-renouvelables. Ceci peut évidemment avoir des effets considérables de l'autre côté de la frontière, quand le niveau de la nappe baisse au point de ne plus alimenter certaines oasis ou certains puits (situation déjà survenue entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye). La coopération entre les riverains pour assurer un usage durable des ressources souterraines semble cruciale, mais s'avère relativement difficile à mettre en place. L'animosité politique fréquente entre les États est une explication, le manque de données fiables et reconnues par toutes les parties en est une autre. Le travail en comité inter-étatique sur les ressources souterraines, même s'il ne se construit que pas à pas, peut alors s'avérer bénéfique.

Dans ces quatre types de désaccord possibles, les ressources hydriques ne constituent cependant qu'un aspect parmi d'autres qui peut alimenter l'émergence de conflits violents. Dans la multitude de cas observés, on peut ainsi constater que la "politique étrangère de l'eau" fait toujours partie d'un tissu beaucoup plus dense de relations inter-étatiques, marquées par une histoire commune entre les pays, les relations entre les dirigeants en

place, les priorités au niveau national ou encore l'appartenance des États en question à des institutions supra-étatiques. Le poids militaire et politique des pays concernés, tout comme leurs capacités techniques et leur habileté diplomatique, sont également des éléments déterminants. Les enjeux hydriques peuvent ainsi se répercuter sur le reste des relations entre États, mais l'inverse est fort possible.

Dans ce jeu de coopération et de menaces, les données relatives aux réserves hydriques et à l'évolution de leur offre jouent un rôle prépondérant. Le cas des vallées de l'Euphrate et du Tigre, bordées majoritairement par la Turquie (amont), la Syrie et l'Irak (aval) illustre bien cet aspect. Le projet turc "GAP" (Great Anatolian Project) suscite ainsi des craintes importantes parmi les États en aval : la Turquie mobiliserait tellement d'eau pour la construction des nouveaux barrages prévus et la déviation des fleuves, que les zones agricoles de Syrie et d'Irak seraient beaucoup moins alimentées. Dans ces dissensions parfois vigoureuses, la quasi-absence de données hydriques collectées et interprétées par un organisme neutre alimente constamment l'incompréhension et des accusations mutuelles de falsification de données. Dans ce domaine, des standards internationaux existent, mais ne sont souvent pas respectés (Kibaroglu, 2004 ; Warner, 2004).

#### Les voies de la coopération entre États

*Les enjeux indirectement liés à la gestion de l'eau*  
Les facteurs de crispation des relations entre deux États riverains peuvent être multiples, ils sont loin de se rapporter uniquement au partage de l'eau. La répartition de la ressource est ainsi souvent un enjeu supplémentaire qui renforce des relations de pouvoir ou, au contraire, les atténue. La relative position de force de l'État situé en amont du fleuve peut alors perdre toute son importance face à un État en aval politiquement ou économiquement plus puissant. C'est par exemple le cas de l'Égypte située en aval du Nil mais bénéficiant d'une influence régionale significative sur les États en amont. Elle parvient ainsi - jusqu'à présent en dépit des intentions de l'Éthiopie en amont - à contrôler le débit. Par ailleurs, ces relations "non-hydrauliques" peuvent cacher un potentiel conflictuel considérable, par exemple dans le cas de rivalités historiques, susceptibles de saboter toute initiative de coopération autour de l'eau. La question kurde, sujet venimeux dans les relations entre la Turquie, la Syrie et l'Irak, jette ainsi son ombre sur toute négociation potentielle autour des eaux transfrontalières.

Cet aspect vaut également dans l'autre sens : une coopération dans le secteur hydraulique peut être un moyen d'établir ou de maintenir un rapport de confiance et une occasion de pousser à la rencontre des États ou des peuples fortement

5 - Les autres institutions sont l'ONG Green Cross International et le World Water Forum. Voir le site web : [www.unesco.org/water/wwap/pccp](http://www.unesco.org/water/wwap/pccp)

6 - Voir par exemple les recommandations et les prises de position du Committee on the Challenges of Modern Society

7 - Qui mène, en coopération avec l'OSCE et des partenaires régionaux, plusieurs projets sur la sécurité environnementale dont les enjeux de l'eau dans les régions d'Asie Centrale et du Caucase.

ennemis dans d'autres domaines. Aaron Wolf l'a montré dans le cas du Jourdain (Wolf, 1995). Les consultations techniques entre Palestiniens et Israéliens quant à l'utilisation de l'eau sont ainsi un des rares espaces de discussion ayant pu être quelque peu maintenu même en temps de guerre. La coopération hydrique entre l'Inde et le Pakistan, établie pendant une des phases diplomatiques les plus critiques et illustrée par le traité de l'Indus en 1960, ou encore la Commission du Mékong continuant du moins formellement à exister pendant la guerre du Vietnam, en sont d'autres exemples (Biswas, 1992 ; Cosgrove, 2001).

#### *Des institutions communes dans un intérêt partagé*

L'approche fonctionnaliste des théories des relations internationales considère que les États, dans leurs calculs coûts-avantages, sont prêts à céder une partie de leur souveraineté à une autorité supérieure si cela leur permet de développer leurs intérêts. L'histoire des relations hydriques internationales montre que cette approche est également valable pour la gestion de l'eau. Des États ont ainsi abandonné une part de leur souveraineté sur le contrôle des eaux fluviales à une institution supra-étatique gérant un bassin international. L'Afrique sub-saharienne, où se trouve un grand nombre de bassins transfrontaliers, a ainsi longtemps été considérée comme une région où les conflits sur la répartition de l'eau étaient quasiment inévitables. Aujourd'hui il s'avère que c'est justement le partage des ressources en eau qui a permis la coopération et l'établissement de relations de confiance entre ces États et leur population respective. Les initiatives prises en matière de coopération économique et écologique dans la vallée du Zambèze par exemple, concernent des régions appartenant à huit États différents et plusieurs dizaines de milliers de personnes par des programmes (Swatuk, 2004). Cette coopération passe dans la plupart des cas par des institutions communes, préexistantes ou créées pour l'occasion, pouvant être intergouvernementales, non-étatiques ou bien rassembler des acteurs non-étatiques et des responsables officiels. Parmi les institutions internationales qui ont permis un accord sur l'utilisation des ressources, on peut citer la Commission internationale pour la protection du Danube et du Rhin, ou encore celle de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal.

Des institutions communes entre les différents acteurs riverains semblent être la clé d'une gestion coopérative. Dans la pratique cependant, nombre de ces structures ne sont pas fonctionnelles. Elles bénéficient souvent d'une légitimité politique insuffisante, due à un manque de moyens financiers, à des problèmes de représentativité (exclusion d'acteurs importants) ou encore, fréquemment, à l'existence d'autres structures

parallèles de gestion, établies depuis plus longtemps et parfois informelles. Ces derniers réseaux, non-étatiques, sont généralement négligés par la perspective fonctionnaliste mais contribuent néanmoins à nouer, garder ou saboter les contacts entre les populations (Plessis, 2000). Souvent réunies au travers des organisations non-gouvernementales ou simplement par des contacts informels, les populations vivant dans les régions frontalières peuvent contribuer à l'escalade des tensions, en particulier quand leurs sources de revenu sont immédiatement affectées par une restriction de l'offre de la disponibilité en eau. Mais elles peuvent également renforcer la coopération transfrontalière, comme dans le cas de l'initiative non-gouvernementale *International Discourse on the Nile River Basin*, organisation de la société civile complémentaire de l'initiative inter-étatique entre dix pays riverains, la *Nile Basin Initiative*.

Plusieurs grandes organisations internationales ont reconnu l'importance d'institutions consultatives pour la gestion transfrontalière de l'eau et ont contribué à créer ou à renforcer de telles initiatives. Sans vouloir trop entrer dans le détail de ces activités, nous mentionnerons à titre d'exemple le vaste programme "From Conflict Potential to Cooperation Potential : Water for Peace" lancé par l'UNESCO en coopération avec trois autres institutions internationales et facilitant le dialogue inter-étatique, tout comme la coopération avec les organisations non-gouvernementales<sup>5</sup>. La nécessité de renforcer la coopération hydrique au-delà des frontières nationales a récemment été de nouveau mise en avant au Forum Mondial de l'Eau. Concernant la dimension sécuritaire, mentionnons la prise en compte croissante des enjeux de coopération et de conflit liés aux ressources en eau par des organisations telles que l'OTAN<sup>6</sup>, le PNUD ou l'UNEP<sup>7</sup> (Dabelko, Matthew *et al.*, 1999 ; Lietzmann, Vest, 1999 ; UNEP, 2004 ; UNEP ; WWF, 2004).

Pour résumer, nous pouvons constater que la valeur politique de la ressource "eau" est largement définie par des enjeux et des priorités allant bien au-delà de son utilité économique. Cette perspective montre, entre autres choses, la définition très relative du terme "pénurie", toujours fonction d'une certaine demande sur laquelle des politiques publiques peuvent encore agir. Cette clarification relativise la fatalité à laquelle se résignent de nombreux scénarios consacrés à l'évolution de la consommation, souvent utilisée à des fins démagogiques dans les relations inter-étatiques.

Ces réflexions sur les "relations internationales de l'eau" laissent également entrevoir quatre dimensions de coopération entre États riverains : la dimension politique (développement régional dans un intérêt commun), légale (droit inter-

national et accords bi- ou multilatéraux), institutionnelle (organisation commune pour l'élaboration de scénarios et négociations sur les usages) et technique (collecte de données, projets communs d'infrastructures hydrauliques).

#### **L'EAU AU SEIN DES ÉTATS : ENTRE CONCURRENCE, PRIVATISATION ET BIEN COMMUN**

Comment s'articulent ces interdépendances entre allocation de l'eau et émergence de conflits sociaux au sein des États ? L'impact de la dégradation des ressources naturelles et notamment des ressources en eau sur les équilibres socio-économiques des sociétés fait l'objet d'un vaste courant de recherche centré sur la "sécurité environnementale" (Bächler, 1994 ; Homer-Dixon, 1999 ; Gleditsch, 2001). Plusieurs projets étudiant les relations de causalité ont été menés dans différentes régions du monde<sup>8</sup> et des modélisations probabilistes ont été réalisées à partir de banques de données entreprises dans le même but (Hauge, Ellingsen, 1998). Au travers de ces différentes expériences théoriques et empiriques, il apparaît clairement que des conflits entre groupes de population sont plus fréquents dans les zones affectées par la dégradation environnementale et notamment l'appauvrissement des sols et de l'eau. Ces changements des conditions naturelles ne sont cependant quasiment jamais le facteur décisif dans l'escalade de la violence. Le contexte économique, social et politique et notamment la marginalisation structurelle ou la paupérisation subite de certains groupes de population sont ainsi plus déterminants dans l'émergence de conflits violents.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, les débats autour des conflits potentiels provoqués par la pénurie d'eau sont souvent restreints au niveau international, constituant également la référence majeure dans la comparaison des données hydriques. Les conflits verbaux, légaux et même souvent physiques que l'on observe aujourd'hui se déroulent cependant au sein des États, à l'intérieur des villes, entre ville et campagne ou encore entre villages de la même région. Les aléas du climat et des prédispositions géographiques causent des inégalités importantes à l'intérieur des pays, invisibles dans les données agrégées au niveau national et pourtant facteurs de conflits. Plus encore, la disponibilité en eau, effective au niveau local, est également déterminée par la "géographie politique de la pénurie d'eau". Celle-ci obéit à des priorités spatiales et sociales spécifiques, mises en œuvre par des moyens techniques sophistiqués. Les principales zones d'exploitation agricole d'un pays peuvent ainsi se trouver loin de l'eau qui les irrigue et même des villes d'importance commerciale majeure peuvent se développer à distance des ressources en eau ; étant donnée leur croissance

rapide, elles doivent alors être alimentées par des sources lointaines, comme dans le cas de la Mauritanie. Au sein de la même région, l'allocation de l'eau est un outil de pouvoir parfois subtil, mais efficace. Si le transfert d'une région à l'autre peut atténuer les effets immédiats de la pénurie sur certaines zones, il ne suffit souvent pas à y remédier à long terme. La quantité d'eau susceptible d'être répartie est actuellement restreinte par l'offre déclinante et des problèmes de pollution croissants. La régulation de la demande devient l'outil central d'adaptation à ces évolutions, mais les restrictions considérables qu'elle entraîne pour certains groupes sociaux, certains secteurs économiques ou certaines régions en font souvent un enjeu conflictuel majeur (Ohlsson, 1995). Nous distinguons entre plusieurs types de conflits selon les acteurs et les enjeux impliqués :

- Les conflits entre différents secteurs d'usage de l'eau : l'industrie, l'agriculture, l'usage domestique peuvent s'articuler dans des luttes entre organismes de la gestion étatique ou privée de ces secteurs ou encore entre usagers ultimes, comme dans le cas d'affrontements entre propriétaires de complexes hôteliers ou touristiques (terrains de golf) et agriculteurs des environs. En zone rurale, des oppositions peuvent également être observées entre l'industrie, souvent responsables de la pollution des eaux, et les agriculteurs en aval.

- Les conflits sur la répartition de l'eau au sein du milieu agricole peuvent se développer entre institutions ou acteurs de la gestion de l'eau et agriculteurs, mais aussi fréquemment entre différents profils de cultivateurs. Ces dernières oppositions se déroulent généralement le long de lignes de fracture établies, de groupes sociaux bien délimités marqués par des phénomènes de marginalisation et des relations de pouvoir déjà fortes.

- Les conflits entre usagers d'eau potable se multiplient notamment dans les régions où l'alimentation n'est pas ou plus assurée par l'État et où le pompage privé contribue souvent à renforcer les inégalités. Un forage plus profond (et donc plus cher à creuser) qu'un autre peut ainsi faire baisser le niveau de la nappe et exclure certains usagers.

- Les conflits urbains ou périurbains sur l'eau concernent d'une part une concurrence potentielle entre secteur agricole et besoins domestiques en bordure des centres urbains. D'autre part, la privatisation de l'allocation de l'eau potable est devenue un enjeu conflictuel majeur depuis que l'eau a été déclarée "bien économique" par l'ONU en 1998 (Blatter and Ingram, 2001) et par l'Organisation Mondiale du Commerce en 2001. Ceci est particulièrement le cas lorsque les investissements privés se limitent à certaines zones, ou encore lorsque l'accès à l'eau potable devient inabordable pour les couches défavorisées de la population. De violents affrontements ont eu lieu ces dernières années en Amérique

8 - Dont notamment les projets menés par l'équipe de Guenter Baechler, Fondation Suisse pour la Paix, et Thomas Homer-Dixon, King's College, University of Toronto.

9 - Les observations suivantes s'appuient sur des enquêtes de l'auteur menées pendant plusieurs séjours sur le terrain en 2004 et 2005 dans le cadre du projet SIRMA Economies d'Eau en Systèmes Irrigués du Maghreb.

10 - L'ensemble du système de gouvernance de la Maison royale.

Latine, en Afrique et en Asie, si bien que les entreprises multinationales se sont en partie retirées de projets de privatisation conclus.

Généralement on s'aperçoit que des inégalités structurelles de pouvoir ont un impact considérable sur le déroulement des conflits liés aux ressources en eau. Si une pénurie d'eau aggrave ainsi des disparités économiques ou sociales déjà existantes ou bien si l'opposition entre groupes d'usagers coïncide avec des identités ethniques, religieuses ou autres, la mobilisation s'organise beaucoup plus facilement (Bächler, 2002 ; Dabelko, Carius *et al.*, 2004). Une analyse des relations de pouvoir et des intérêts des différents acteurs s'avère alors indispensable pour une compréhension des enjeux (Garin and Rinaudo, 2003).

Une brève analyse de la situation au Maroc nous permet d'éclairer le jeu de ces différents facteurs<sup>9</sup>. La concurrence autour de la ressource se limite rarement à une seule des catégories mentionnées et se répercute sur des régions et des secteurs voisins. Au delà des interdépendances actuelles au niveau macroéconomique mentionnées dans la première partie, nous observons au Maroc comme dans beaucoup d'autres pays une valeur politique de la ressource dont la fonction stratégique touche à la légitimité même des dirigeants au pouvoir. L'allocation de l'eau dans le secteur agricole a été depuis longtemps un outil politique de sécurisation de la loyauté au pouvoir central dans les zones rurales. Après l'indépendance, la Maison royale restaura sa légitimité auprès des ruraux et notamment auprès d'une élite favorisée qui fut récompensée par l'attribution de terres et l'accès à l'irrigation moderne.

Les accès à la terre et à l'eau sont des facteurs déterminants des conditions de vie dans le milieu rural. L'équipement ainsi que sa répartition sont très hétéroclites à travers le Royaume et s'avèrent être un bon indicateur des inégalités spatiales et sociales. Une première césure peut être observée entre les terres agricoles aménagées dans les grands périmètres irrigués et le reste des terres cultivées. La politique du "1 million d'hectares irrigués" sous feu le roi Hassan II a étendu ces périmètres mis en place par le protectorat français. Les régions rurales au sein et autour des périmètres irrigués ont bénéficié d'investissements importants qui y ont élevé le niveau général de vie et ont permis la création d'infrastructures de communication, éducatives et sanitaires. En 2003, le budget d'investissement du Ministère de l'Agriculture a ainsi été consacré pour 52% à des zones qui ne représentent que 10% de la surface agricole utile. Cette évolution constitue cependant une certaine rupture dans la géographie politique et sociale du pays, puisqu'elle met en évidence le choix opéré d'un "Maroc utile" accentuant les disparités spatiales et sociales à l'intérieur du pays. Une comparaison des revenus donne une idée de

ces écarts, puisque les terres irriguées rapportent 4 à 8 fois plus que les zones d'agriculture pluviale, sachant que les emplois en dehors du secteur agricole sont limités en zone rurale. Cette inégalité contribue à l'amplification des disparités sociales existant entre le milieu rural et le milieu urbain. Déjà à l'époque du protectorat, les terrains les mieux irrigués et les terres les plus arables au sein de ces surfaces aménagées étaient attribués aux Français d'une part et aux notables ruraux coopérant avec le protectorat d'autre part. Jusqu'à ce jour, les élites rurales se trouvent dans une situation permanente d'échange et de clientélisme : elles obtiennent des services, du prestige et des gains matériels en échange de leur appui au Makhzen<sup>10</sup> et constituent ainsi un maillon-clé dans la longue chaîne d'interdépendance sociale et politique.

Il est évident que ces structures sociales dans le milieu agricole sont intimement liées à la disponibilité des ressources à répartir : l'eau et la terre. La pénurie d'eau croissante a alors des répercussions parfois très importantes. On observe ainsi des tensions et des conflits dans toutes les catégories mentionnées ci-dessus. Entre les secteurs d'usage, la concurrence entre l'industrie du tourisme et les usagers d'eau agricole augmentent dans les régions de Marrakech et d'Agadir, dans le Sud du pays fortement affecté par la pénurie. A Marrakech, le boom touristique entraîne depuis quelques années la construction de nombreux complexes hôteliers et de terrains de golf. En raison des capitaux mis en jeu, l'administration locale responsable de l'allocation de l'eau aux agriculteurs vend régulièrement aux investisseurs privés, prêts à payer le double du prix, de l'eau destinée à l'irrigation. A Agadir, le secteur touristique est également très demandeur. Les besoins de la ville se répercutent ainsi sur la disponibilité de l'eau dans les zones rurales, largement défavorisées malgré les progrès dans l'alimentation en eau potable. Deux autres dimensions conflictuelles entrent alors en jeu : celle des tensions entre agriculteurs et celle de la concurrence entre villages.

La région de Taroudant représente une zone d'exploitation agricole extrêmement importante pour le Maroc, car elle assure 50% de la totalité des exportations agricoles du pays, basée pour l'essentiel sur les agrumes. L'irrigation, avant tout basée sur le pompage, a causé un abaissement de la nappe depuis les années 1970, qui atteint aujourd'hui jusqu'à 30 mètres à certains endroits. Les répercussions sur l'accès à l'eau potable et à l'eau d'irrigation ainsi que sur la rentabilité de la production agricole et les revenus qui en dépendent sont importants. De nombreux agriculteurs qui ne possèdent que des terrains de taille modeste et qui n'ont ni les moyens financiers d'approfondir les forages pour toucher la nappe de



plus en plus profonde, ni une qualité de produits suffisamment bonne pour l'exportation, sont souvent obligés d'abandonner ou de vendre leurs terrains. On constate ainsi une forte concentration foncière au profit de certains agriculteurs, souvent eux-mêmes représentants politiques locaux ou membres du parlement national. A de nombreux endroits, la concurrence entre les agriculteurs mène à des vols d'eau nocturnes puis à l'escalade de tensions, ou encore à des batailles d'abord verbales et juridiques mais également physiques entre habitants de villages voisins. Pour prendre un exemple, un village A de la région, constitué surtout d'agriculteurs possédant des petits terrains, a demandé et obtenu la permission de creuser un forage afin d'améliorer une irrigation largement insuffisante. Le village B voisin, dont de nombreux habitants disposent de revenus d'activités dans les villes, se plaint vivement et mobilise sa communauté. Les puits alimentant en eau potable le village B seraient affectés par la baisse probable de la nappe consécutive au nouveau forage. Les habitants du village B menacent ceux du village A de brûler leurs maisons et une rencontre entre les villageois mène à une première confrontation physique. Les interventions successives des autorités traditionnelles puis officielles n'ont pas permis de trouver de compromis et la cour de justice décide de suspendre l'autorisation de creusement du village A. Celui-ci soupçonne maintenant les relations politiques de certains habitants du village B d'avoir joué en leur faveur. Sur les 350 adhérents d'une coopérative locale pour l'amélioration de l'irrigation dans ce village A, 130 sont depuis partis en Espagne, ne voyant plus d'avenir dans la région.

Dans cette région, plusieurs transformations sociales et politiques en cours, parfois conflictuelles, sont ainsi intimement liées à l'évolution des ressources en eau et du secteur agricole. La concentration foncière mentionnée s'accroît, les exploitants ayant abandonné leurs terrains doivent travailler en tant que salariés à des conditions souvent précaires sur les champs d'autres exploitations ou chercher du travail en ville, ce qui, vu les taux d'analphabétisme, est souvent difficile. En même temps, on observe le rôle de plus en plus important du secteur privé dans cette zone comme dans d'autres régions du pays, ce qui est en partie lié au désengagement de l'Etat de certains secteurs agricoles moins rentables que les cultures d'exploitation. L'alimentation en eau d'une zone dont les ressources souterraines ont été à ce jour complètement pillées a été confiée à un groupe d'entreprises privées prévoyant d'y construire un canal de transfert de plus d'une centaine de kilomètres. Sur plusieurs plans à la fois, cette zone constitue le lieu d'une renégociation très concrète des rapports de pouvoir et d'influence entre le privé, le public et les exploitants. Un processus de marginalisation à la fois économique, sociale et

politique de nombreux agriculteurs est en cours, qui peut alimenter des situations de crise et de conflit. La méfiance des habitants des zones rurales vis-à-vis du secteur privé et des institutions étatiques centrales se manifeste par le fait que les adhérents de coopératives d'alimentation en eau potable sont souvent prêts à payer l'eau à un prix trois fois supérieur au prix actuel et à gérer eux-mêmes leur alimentation, plutôt que de conclure un contrat avec une entreprise publique ou privée. Parallèlement, les structures de négociation des intérêts entre les différents acteurs concernés par la gestion de l'eau sont souvent sous-développées, ce qui limite sérieusement les possibilités de règlement des conflits. Les alternatives politiques à un arbitrage plus cohérent entre les besoins des différentes catégories d'utilisateurs et les impératifs écologiques sont souvent bloquées par des intérêts particuliers. Une gestion de l'eau visant à éviter l'éclatement de conflits devrait donc être capable de tracer des stratégies de développement à long terme, qui, au-delà de la simple gestion de la ressource, incluraient également le dépassement d'autres inégalités économiques et sociales qui entretiennent les rivalités.

#### **Les conflits infra-étatiques : révélateurs de la remise en cause fondamentale de certains choix politiques**

Au travers de cette brève analyse des polarisations et conflits violents autour de la répartition de l'eau au sein des États, il apparaît clairement que plusieurs transformations survenues ces vingt dernières années sont fondamentalement remises en cause. La crise hydrique exige aujourd'hui des choix entre certaines orientations politiques possibles. Les systèmes même de production et de commercialisation de l'agriculture se trouvent au cœur des débats, c'est-à-dire les structures des échanges sur les marchés mondiaux mais aussi le rôle de l'agriculture familiale. Quelles sont les perspectives d'avenir, par exemple, pour la majorité des paysans d'un pays comme le Maroc, qui ne parviennent pas, faute de capacités d'investissement ou d'alimentation en eau suffisantes, à cultiver des produits à haute rentabilité mais exigeant une grande quantité d'eau, et à avoir accès au marché de l'Union Européenne ? Quel est l'avenir des nombreux agriculteurs qui cultivent la betterave, la canne à sucre et d'autres produits, longtemps promus, protégés et subventionnés par leur État afin d'assurer la sécurité alimentaire, et soumis aujourd'hui à une chute radicale des prix provoquée par la libéralisation des échanges ? Les débats autour de la politique agricole commune, des subventions dans les pays-membres de l'UE et des règles d'importation sur son territoire montrent bien que ces questions essentielles sont également à l'ordre du jour dans les pays industrialisés et que

seul un accord dépassant les frontières nationales ou européennes peut contribuer à une solution durable.

Une autre transformation relativement récente qui exige des choix capitaux est celle du secteur touristique, très consommateur en eau dans certaines régions arides et semi-arides. L'alimentation des hôtels et de leurs piscines, mais surtout aussi la croissance exponentielle des terrains de golf dans des pays soumis à une forte pénurie d'eau, est un choix aux conséquences sévères pour d'autres groupes de population qui ne bénéficient pas nécessairement de la croissance du secteur touristique. Des barrages servant prioritairement à alimenter des zones de villégiature se trouvent à proximité de lieux où les villages ne sont pas alimentés en eau potable et où les mères de famille peuvent mettre plusieurs heures à rapporter de l'eau pas forcément propre. D'un point de vue macroéconomique, il peut être plus rationnel de développer le secteur touristique que de subventionner une agriculture locale peu productive. Encore faut-il prendre en compte le fait que la surexploitation souvent observée de la ressource peut avoir des conséquences catastrophiques à long terme, notamment accélérer la désertification, et que le secteur touristique est un marché extrêmement sensible à des aléas largement imprévisibles. Du point de vue d'un développement équitable entre les régions et les groupes de population, il semble que cette branche ne peut contribuer à une évolution durable économiquement et écologiquement parlant, que si elle se développe de manière fondamentalement différente de la manière observée aujourd'hui dans les grands centres balnéaires.

Au niveau international, les analyses de conflits hydriques potentiels entre États révèlent l'importance des institutions multilatérales. Même si la gouvernance globale de problèmes environnementaux a vu, pendant ces vingt dernières années, naître de nombreuses initiatives de traités et de conventions multilatérales au sein de l'ONU et au-delà, leur efficacité et leur crédibilité semblent aujourd'hui remises en cause par une montée générale de l'unilatéralisme. Ce que nous observons dans le domaine de la politique étrangère face aux conflits dans le monde, à savoir un retrait croissant des États-Unis des accords multilatéraux, vaut également pour les accords environnementaux et rend la mise en place de stratégies globales plus difficile.

L'eau devient ainsi un enjeu politique par le biais de sa répartition et des (dés)équilibres de pouvoir que celle-ci entraîne. Souvent les aspects incontournables du caractère politique et historique de la gouvernance de l'eau, présents dans les pratiques d'allocation, se retrouvent négligés dans les solutions techniques au service

d'une "mission hydraulique" supposée (Allan 2003). Les choix politiques dans l'allocation de l'eau reflètent cependant presque partout, de fait, des orientations fondamentales relatives aux modèles de société à promouvoir. L'urgence de l'action face à la pénurie croissante et les stratégies électorales à court terme risquent souvent d'occulter la portée des décisions dans ce domaine. Cependant, malgré les données alarmantes sur l'évolution des ressources en eau et les pronostics plus qu'inquiétants, la mise en place de politiques non seulement d'économie d'eau, mais de prévention de conflits liés à l'inégalité de sa répartition, s'avère lente. Si parfois le manque de moyens financiers pour mettre en place de nouvelles technologies (irrigation au goutte à goutte, désalinisation) peut être une raison de la lenteur d'adaptation à la pénurie, une autre raison plus essentielle est certainement de nature politique. Tony Allan, spécialiste de la question de l'eau au Proche et Moyen Orient, utilise dans ce contexte l'expression des "discours sanctionnés" (*ibid.*). Vu l'ampleur des réformes souvent nécessaires et le bouleversement des relations sociales et politiques qu'elles impliqueraient, mais vue également l'importance des valeurs symboliques de la ressource et de ses fonctions, tout changement dans la gouvernance de l'eau contient potentiellement le risque d'une déstabilisation sociale. Les sujets "intouchables" reflétant les valeurs et les convictions profondément ancrées dans une société forment alors cette "sanction" des discours abordables par la politique et doivent impérativement être pris en compte afin d'éviter les dissensions potentielles résultant de politiques hâtivement mises en place. Ce qui ne veut pas dire que ces "discours sanctionnés" ne sont pas susceptibles de changer, mais la manière de les influencer n'est pas la même que dans d'autres domaines politiques où des réformes peuvent être plus facilement appliquées. L'utilisation des eaux usées pour l'irrigation de surfaces vertes en ville ou même l'agriculture représente un virage important à cet égard. Dans de nombreux pays, cette utilisation était impensable il y a quelques années seulement à cause de la réticence des usagers, et elle est aujourd'hui de plus en plus pratiquée.

#### Conclusion

Après ce tour d'horizon des expériences de conflit et de coopération autour de l'eau, une image différente se dessine autant au niveau international qu'à l'intérieur des États. Si les prévisions alarmistes de "guerres de l'eau" ont été et doivent encore être relativisées, il reste que les situations dans lesquelles l'eau constitue effectivement un élément majeur dans l'escalade des tensions inter-étatiques et les affrontements au niveau local incitent à prendre ces risques au sérieux. Nous constatons ainsi un approfondissement de la pénurie, qui sera davantage

prégnante dans les années à venir ; les interdépendances entre l'état de la ressource, les secteurs économiques et les domaines politiques et sociaux font que les transformations environnementales se répercutent facilement sur la cohésion sociale et les équilibres politiques. Pour cette raison, les politiques hydrauliques ne peuvent plus se contenter d'approches technicistes visant à équilibrer l'offre et la demande, mais portent au contraire la responsabilité des choix sociaux et économiques qui en découlent.

Autant au niveau international que dans les configurations locales il s'avère qu'une compréhension approfondie des enjeux est indispensable pour réellement juger des potentialités de conflit mais également des opportunités de coopération. C'est l'ensemble du contexte actuel et historique qui détermine le comportement des acteurs et influence ainsi l'évolution coopérative ou conflictuelle de la répartition.

Les expériences d'interventions par certaines institutions, qu'elles soient transfrontalières ou locales, nous ont par ailleurs montré que ce procédé n'est bénéfique pour la gestion coopérative de l'eau que si ces organismes sont représentatifs, s'ils arrivent à inclure la majorité des nombreux acteurs concernés. Au niveau international, le danger d'un "institutionnalisme" aveugle réside clairement dans le fait que ces initiatives sont restreintes aux déclarations politiques symboliques ou encore que les consultations concernent uniquement le partage de l'eau dans l'immédiat, sans élaboration de scénarios de gestion à long terme.

Face aux scénarios-catastrophes, nous opposons donc une perception différenciée des enjeux, prenant en compte les impacts potentiellement déstabilisateurs de la politique hydraulique sur la cohésion sociale, mais également les effets bénéfiques des restructurations induites par la pénurie d'eau.

#### BIBLIOGRAPHIE

ALLAN J. A., 2003, *IWRM/ IWRAM : A New Sanctioned Discourse ? Occasional Paper*, Water Issues Study Group, School of African and Oriental Studies, London, University of London, 27 p.

ANNAN K., 2000, *Millenium Report : We Are the Peoples. The Role of the United Nations in the 21st Century*, New York, United Nations, 80 p.

BAECHLER G., 1994, *Desertification and Conflict. The Marginalization of Poverty and of Environmental Conflict*, Zurich/ Bern, ETH Zürich, Schweizerische Friedensstiftung, 38 p.

BAECHLER G., 1999, *Internationale und binnenstaatliche Konflikte um Wasser*, *Zeitschrift für Friedenspolitik*, n° 3/1999, p. 1-8.

BAECHLER G., 2002, *Transformation of Resource Conflicts : Approaches and Instruments*, Bern, European Academic Publishers, 558 p.

BISWAS A. K., 1992, *Indus Water Treaty*, *Water International*, Journal of the International Water Resources Association, Vol.17(4), p. 201-209.

BLATTER J., INGRAM I., 2001, *New Approaches to Transboundary Conflicts and Cooperation*, Massachusetts, Massachusetts Institute of Technology, 356 p.

BZIOUI M., 2004, *Rapport National 2004 sur les Ressources en Eau au Maroc*, Rabat, United Nations Development Programme, 94 p.

COSGROVE W. J., 2001, *Water Security and Peace : A Synthesis of Studies Prepared under the PCCP. Water for Peace Process*, Paris, UNESCO, Division of Water Sciences.

DABELKO G., CARIUS A., 2004, *Water, Conflict and Cooperation. Environmental Change and Security Project Report*, Washington, The Woodrow Wilson Center for International Scholars, p. 60-66.

DABELKO G., MATTHEW A. et al., 1999, *State-of-the-Art Review on Environment, Security and Development Cooperation*, Paris, IUCN/ OECD-DAC, 110 p.

DE SOYSA I., 2002, *Ecoviolence : Shrinking Pie or Honey Pot ? Global Environmental Politics*, Vol.2(4), p. 1-36.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 2002, *Les Indicateurs Sociaux 2002*, Rabat, Haut Commissariat au Plan.  
<http://www.recensement-eco.hcp.ma>

EUROPEAN UNION, 2003, *Le secteur de l'eau au Maroc*, Rapport du Groupe Thématique Eau. Rabat, European Union, 73 p.

FALKENMARK M., LINDH G., 1993, *Water and Economic Development*, in GLEICK P. H. (ed.), *Water in Crisis. A Guide to the World's Freshwater Resources*, Oxford, Oxford University Press, p. 80-92.

GARIN P., RINAUDO J.-D., 2003, *An Operational Methodology to Analyse Conflicts over Water Use at the River Basin Level*, 20th European Regional Conference : Consensus to Resolve Irrigation and Water Use conflicts in the Euromediterranean Region, Montpellier, International Commission on Irrigation and Drainage, 17 p.

GIORDANO M. A., WOLF A., 2002, *The World's Freshwater Agreements : Historical Developments and Future Opportunities*, *Atlas of International Freshwater Agreements*, Nairobi, United Nations Environment Program, p. 1-8.

- GLEDITSCH N. P., 2001, Environmental Change, Security, and Conflict, in CROCKER, C. A., HAMPSON, F. O., AALL, P. (Eds.), *Turbulent Peace. The Challenges of Managing International Conflict*, Washington D.C., United States Institute for Peace, p. 53-68.
- GLEICK P. H., (Ed.), 2004, *The World's Water : The Biennial Report on Freshwater Resources*, Washington, Island Press, 362 p.
- HAUGE W., ELLINGSEN T., 1998, Beyond Environmental Scarcity : Causal Pathways to Conflict, *Journal of Peace Research*, Vol. 35 (3), p. 299-317.
- HOMER-DIXON, T., 1999, *Environment, Scarcity and Violence*, Princeton, Princeton University Press, 272 p.
- IPCC, 2001, *Climate Change 2001. Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Cambridge, New York, Intergovernmental Panel on Climate Change, 1042 p.
- KIBAROGLU A., 2004, *International Standards- Is Anybody Listening ? Water Development and Cooperation: Lessons from Southern Africa and Euphrates Tigris*. Bonn, Bonn International Center for Conversion/ Center for Development Research, 6 p.
- KLAPHAKE A., SCHEUMANN W., 2001, *Politische Antworten auf die globale Wasserkrise : Trends und Konflikte*, Aus Politik und Zeitgeschichte, Vol. B48-49, p. 3-12.
- LIBISZWESKI S., 1999, International conflicts over freshwater resources, in SULIMAN M. (ed.), *Ecology, Politics and Violent Conflict*, London/ New York, Zed Books, p. 115-138.
- LIETZMANN K. M., VEST G. D., 1999, *Environment and Security in an International Context, Committee on the Challenges of Modern Society*, Bonn, OTAN, 174 p.
- OHLSSON L., 1995, *Hydropolitics - Conflicts over Water as a Development Constraint*, Dhaka/ London/New Jersey, Zed Books, 256 p.
- PLESSIS A. du, 2000, Charting the Course of the Water Discourse through the Fog of International Relations Theory, in SALOMON H., TURTON A., *Water Wars : Enduring Myth or Impending Reality ?* ACCORD African Dialogue, p. 9-35.
- REKACEWICZ P., 2002, *Vital Water Graphics - An overview of the World's Freshwater and Marine*, Nairobi, United Nations Environment Program, 48 p.
- STARR J., 1991, Water Wars, *Foreign Policy*, Vol. 82, p. 17-36.
- STRUCKMEIER W., 2005, Transboundary Groundwater - A Challenge for Integrated Water Resource Management, *Value of Water - Different Approaches in Transboundary Water Management*, International Hydrological Programme, WMO. Koblenz, IHP/ HWRP Secretariat, p. 71-75.
- SWATUK L., 2004, Environmental Security in Practice : Transboundary Natural Resource Management in Southern Africa, *Water Development and Cooperation : Lessons from Southern Africa and Euphrates Tigris*, Bonn, Bonn International Center for Conversion/ Center for Development Research, 7 p.
- UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAM, 2000, *Millenium Report : We Are the Peoples. The Role of the United Nations in the 21st Century*, New York, United Nations.
- UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAM, 2003, *Availability of Freshwater in Northern Africa*, Africa Environment Outlook, UNEP.
- UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAM, 2005, *One Planet Many People : Atlas of our Changing Environment*, San Francisco/London/ Nairobi, Earth Print, 322 p.
- UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAM/ WORLD WATER COUNCIL, 2004, *Understanding Environment, Conflict and Cooperation*, Nairobi, United Nations Environment Program, Division of Early Warning and Assessment, 60 p.
- UNESCO, 2005, *Water Portal Weekly Update*, Paris, UNESCO, <http://www.unesco.org/water/news/newsetter.114.html>, consulté le 10.10.2005
- WARNER J., 2004, Geo-Politics of Water in the Euphrates Tigris Basin, *Water Development and Cooperation : Lessons from Southern Africa and Euphrates Tigris*, Bonn, Bonn International Centre for Conversion/ Centre for Development Research, 6 p.
- WOLF A., 1995, *Hydropolitics along the Jordan River : Scarce Water and its Impact on the Arab-Israeli Conflict*, Tokyo, UN University Press, 272 p.
- WOLF A., SHIRA Y.B., 2003, Conflict and cooperation over international freshwater resources : indicators of basins at risk, *Journal of the American Water Resources Association*, Vol. 39(5), p. 1109-1126.

## Adresse de l'auteur

Annabelle Houdret  
Institute for Development and  
Peace (INEF)  
Geibelstr. 41, D-47057  
Duisburg  
Tel. (+49-203) 379-4424/ -20  
Fax (+49-203) 379-4425

E-Mail :  
ahoudret@inef.uni-duisburg.de  
<http://inef.uni-duisburg.de>